

POSTFACE



DONNONS À L'ÉCONOMIE DES FINALITÉS PLUS HUMAINES ET ÉCOLOGIQUES

La période actuelle est de plus en plus riche en écrits et en livres sur la thématique de la transition. Beaucoup plus d'écrits que de décisions politiques d'envergure, même si l'on peut espérer que les premiers, relayés par des initiatives et pressions d'acteurs multiples, contribueront à l'émergence des secondes. Il y a urgence.

En quoi le présent ouvrage se distingue-t-il d'autres références, toutes utiles ? Avant tout par **sa vision large et riche d'une transition écologique** n'accordant pas une priorité absolue à la transition énergétique et aux enjeux climatiques, ou plus exactement capable de situer ces deux questions essentielles – énergie et climat – au sein de celles du « monde vivant » et de la biodiversité, en établissant des liens multiples que certains autres écrits sous-estiment. Cela rend sans doute l'analyse et les propositions plus complexes, mais cette « pensée complexe » est d'une part maîtrisable et d'autre part nécessaire pour mettre en œuvre des actions efficaces. Faute de prendre en compte les relations ici démontrées entre les enjeux climatiques et ceux de la biodiversité ou de la raréfaction des ressources non renouvelables, on court le risque d'effets pervers ou inattendus qui pourraient être lourds de conséquences.

Pourquoi l'entrée par la transition écologique dans toutes ses dimensions, à commencer par celle de la biodiversité et du monde vivant, éclaire-t-elle autrement de grandes questions d'avenir ?

En premier lieu, la problématique devenue familière de « l'érosion de la biodiversité » est ici fortement enrichie. Il ne s'agit pas seulement du rythme de disparition de nombre d'espèces, mais plus fondamentalement de la disparition d'interactions vitales et de leurs « fonctionnalités » au sein du monde vivant, dont le monde humain. On retrouve ici **la pensée complexe ou systémique**. Pour

le dire autrement, la tendance fréquente à présenter la biosphère comme un « stock » ou un « patrimoine » naturel à préserver est réductrice. Si patrimoine il y a, il est vivant : c'est un potentiel dont il faut prendre soin en préservant ou en entretenant des dynamiques et des fonctionnalités liées, ce qui va au-delà de l'injonction à un usage parcimonieux des « ressources » qui en forment les supports.

En second lieu, l'ouvrage rappelle que le vivant et l'inanimé sont intimement reliés par des flux et cycles de matières, de gaz et de substances minérales ou organiques, à l'instar de ce que « produisent » ou « séquestrent » le phytoplancton, les algues et toutes les plantes terrestres, mais aussi les animaux... et les humains. On voit ici, immédiatement, le lien direct avec le climat. Mais il en existe d'autres. Il faut donc dépasser, en l'englobant, l'intérêt légitime pour le climat, l'énergie ou les « ressources naturelles », y compris pour être plus pertinent sur ces questions majeures qu'on ne peut saucissonner. Ainsi, nous expliquent les auteurs en citant Jacques Weber et Robert Barbault, « *désertification, changement d'usage des terres, dégradation des sols, dépérissement des coraux, invasions d'espèces sont des éléments constitutifs de ces rétroactions climat-biodiversité* ».

La biodiversité, ainsi conçue, reste malheureusement le parent pauvre des politiques et des médias, peut-être en raison de la domination d'une pensée simple ou simpliste, voire unique. Et pourtant, les implications pour l'action sont immenses et décisives, y compris pour l'activité économique, qui « *repose sur le vivant, mais l'ignore* ». Particulièrement importante à mes yeux est la référence à l'exigence – notamment dans les pratiques économiques – de qualité, de préservation de « *la dimension qualitative des écosystèmes, autrement dit de la préservation de leurs caractéristiques fonctionnelles par une gestion adaptée – qui peut de fait aussi être une non-gestion* ».

Prenons trois exemples, bien documentés dans cet ouvrage. Le premier est peut-être le plus connu. L'exploitation « durable » d'une forêt ne peut être pensée uniquement selon la ressource en bois, en gérant un taux de prélèvement équilibré. Mais elle doit faire appel à des principes de gestion sylvicole qualitative : « *Conservation d'une diversité génétique, choix des coupes en rapport aux classes d'âges,*

attention portée aux sols, aux communautés végétales et animales représentées, etc. En agriculture également, il serait possible de ne jamais épuiser la fertilité des sols en respectant les principes de maintien de la fertilité des sols, d'associations culturales privilégiant des variétés différentes, etc. ».

Deuxième exemple, qui commence lui aussi à attirer l'attention : la nécessaire promotion des énergies renouvelables ne devrait pas échapper à la prise en compte de « bilans matières » et de « bilans biodiversité » relatifs aux composants matériels de ces énergies et de leurs supports technologiques : « *La production de technologies faisant appel aux panneaux photovoltaïques, aux éoliennes, aux batteries, etc., exerce une pression accrue sur les carrières et les mines, notamment pour extraire le lithium et les terres rares... C'est pourquoi la politique énergétique doit d'abord viser la sobriété, et éviter l'utilisation de ressources nouvellement extraites. Par ailleurs, les logiques d'économie circulaire doivent s'appliquer aussi à ces produits technologiques, afin qu'ils soient un jour entièrement recyclables, notamment en ce qui concerne les terres rares mises en circulation dans l'économie. La meilleure option, dans une logique de décentralisation, consiste à rechercher l'autosuffisance énergétique des ensembles (quartiers, sites industriels, villes) à travers des mix énergétiques cohérents et en s'appuyant sur des équipements écoconçus. »*

Troisième exemple : **la construction, le bâtiment ou le logement « durables »**. Pour l'essentiel, les enjeux sont exprimés aujourd'hui en termes de rénovation thermique des bâtiments anciens et de construction de bâtiments neufs dits « basse consommation » ou à « énergie positive ». Ces pratiques sont d'une extrême importance, mais elles ne constituent pas la « transition écologique » à part entière. Pour deux raisons. La première est le risque d'oubli de « l'énergie grise » nécessaire à l'extraction et au transport des matières premières pour la fabrication des matériaux, à cette fabrication elle-même, et, enfin, à la gestion de fin de vie du bâtiment. C'est particulièrement important quand on sait que beaucoup de matériaux actuellement utilisés sont... des dérivés du pétrole. Par ailleurs, « *la qualité d'un bâtiment ne se juge pas uniquement à l'aune du critère carbone, mais aussi selon son incidence globale sur les systèmes vivants,*

à chaque étape du cycle de vie : fragmentation, artificialisation des sols, disparition des espèces et des milieux, exploitation de matières premières, etc. La rénovation des bâtiments doit aussi tenir compte de la qualité des matériaux employés. Ainsi, les isolants alternatifs bio-sourcés constituent des voies crédibles pour la rénovation. Les laines de lin, de chanvre, de ouate de cellulose ou autres fibres végétales possèdent des propriétés thermiques intéressantes et ne produisent aucune pollution en fin de vie ». Mais leur usage doit « tenir compte des modes de production agricole. C'est toute une filière qui est concernée, ce qui confirme qu'il est difficile de faire changer les choses en ne tirant qu'un seul bout de la ficelle ».

Pour conclure, je formulerai deux remarques. La première est que, bien que la question soit évoquée, en particulier sous l'angle d'un partage équitable du travail, la très grande richesse des analyses mettant au centre des projets la préservation des écosystèmes laisse relativement peu de place aux interactions entre l'écologie et le social. Or tout porte à croire que l'acceptabilité de la transition espérée, donc sa réussite, dépendront beaucoup de la façon dont les différentes catégories sociales en percevront les risques et les opportunités. Il importe sans doute autant de relier entre eux les différents enjeux écologiques que de **relier ces derniers aux inégalités sociales... et écologiques.**

Ma deuxième remarque concerne les développements très détaillés sur les théories et les outils économiques susceptibles d'être mis au service de la transition. Mon accord est total avec les auteurs lorsqu'ils expliquent « *qu'il ne s'agit pas d'intégrer l'écologie dans l'économie, mais d'insérer les systèmes économiques dans les systèmes écologiques* ». **Mais jusqu'à quel point peut-on utiliser des prix, des coûts et d'autres montants monétaires à l'appui de la transition ?** L'idée, par exemple, de recourir dans certains cas à des calculs économiques de coûts (réels, et non pas fictifs) de remise en état d'un écosystème dégradé peut avoir du sens et de l'efficacité politique, bien que certains dommages soient irréversibles et que tout ne se « répare » pas. Et de même, une fiscalité environnementale revient plus ou moins à « faire payer » des pollutions en établissant un barème ou des tarifs politiques jugés incitatifs. Pour le reste, en particulier pour tout ce qui relève de l'usage de « prix fictifs » issus

de méthodes d'économistes, une sorte de « principe de précaution » devrait s'imposer, compte tenu de l'existence de risques majeurs. Mais c'est un débat à poursuivre.

Il ne m'a pas été possible, dans ces brèves remarques, de rendre justice à bien d'autres analyses approfondies concernant, par exemple, la transformation de l'agriculture et de la logique industrielle, le rôle de la réglementation et des normes, le financement de la transition ou encore les perspectives de création d'emplois, qui constituent autant de dimensions essentielles d'une véritable transition écologique. Les lecteurs trouveront donc ici un ouvrage offrant **un regard d'ensemble sur le lien entre économie et écologie**, avec – je le répète – un accent rarement porté sur la complexité qu'entraîne une réelle prise en compte de la richesse et de la diversité du vivant. Ce en quoi le travail produit par Natureparif doit être salué.

Jean Gadrey,
économiste, auteur de *Adieu à la croissance,*
bien vivre dans un monde solidaire,
Les Petits Matins, 2010.

ANNEXE 1

Liste des encadrés

Encadré 1 (p. 17) : Érosion de la biodiversité et changement climatique : même combat !

Encadré 2 (p. 24) : Soutenable faible et soutenable forte.

Encadré 3 (p. 26) : Ni marché ni État : une gestion collective des biens communs ?

Encadré 4 (p. 29) : L'analyse coûts-bénéfices : peut-on tout justifier à la lumière de l'économie ?

Encadré 5 (p. 35) : Nicholas Georgescu-Roegen : père fondateur de la bio-économie.

Encadré 6 (p. 43) : Dennis Meadows (Club de Rome) : « Nous n'avons pas mis fin à la croissance, la nature va s'en charger ».

Encadré 7 (p. 63) : Trop d'humains pour un monde soutenable ? Thèses et antithèses.

Encadré 8 (p. 88) : Des normes faites par qui et pour qui ?

Encadré 9 (p. 97) : Écofiscalité : des exemples de réussite et d'échec dans le monde.

Encadré 10 (p. 100) : L'écoconditionnalité des aides et subventions : l'exemple des toitures végétalisées.

Encadré 11 (p. 102) : Marché européen du CO₂ : les raisons d'un échec.

Encadré 12 (p. 114) : Notre-Dame-des-Landes : éviter, réduire ou compenser ?

Encadré 13 (p. 134) : L'économie des fonctionnalités : louer l'usage des biens et services.

Encadré 14 (p. 142) : Éthique : de quels biens avons-nous vraiment besoin ?

Encadré 15 (p. 144) : Vers une taxe kilométrique sur les produits transportés ?

Encadré 16 (p. 194) : Rénovation thermique : oui, mais encore ?

Encadré 17 (p. 208) : L'émergence des matériaux bio-sourcés : combiner architecture et agriculture durables.

Encadré 18 (p. 219) : Où vont les profits des entreprises ?

Encadré 19 (p. 231) : Financement de la transition : deux exemples venus d'Allemagne.

Encadré 20 (p. 237) : Les emplois favorables à la biodiversité en Île-de-France : une étude de Natureparif confirme le potentiel.

ANNEXE 2

Liste des Paroles d'acteurs

p. 20 : « *Je voudrais réconcilier l'économie avec l'écologie* » – Par **Robert Barbault**, professeur d'écologie à l'université Pierre-et-Marie-Curie.

p. 33 : « *Plutôt que d'établir des prix, mesurons les coûts !* » – Par **Harold Levrel**, économiste et professeur à AgroParisTech.

p. 49 : « *Le calcul de l'empreinte écologique, un outil d'alerte* » – Par **Sebastian Winkler**, directeur européen pour le réseau mondial Global Footprint Network.

p. 54 : « *Le temps du monde fini commence* » – Par **Geneviève Azam**, économiste à l'université Paul-Sabatier de Toulouse.

p. 65 : « *Le PIB n'est plus la bonne boussole* » – Par **Julien Milanesi**, économiste, maître de conférences à l'université Paul-Sabatier de Toulouse.

p. 83 : « *Faire du droit un instrument en faveur de la transition* » – Par **Gilles J. Martin**, juriste, professeur émérite à l'université de Nice-Sophia Antipolis, professeur associé à Sciences-Po Paris et avocat.

p. 126 : « *Quand le biomimétisme inspire l'économie* » – Par **Emmanuel Delannoy**, directeur de l'Institut Inspire.

p. 130 : « *Mettre en œuvre l'écologie industrielle à l'échelle des parcs d'activité : un dialogue indispensable* » – Par **Pascal Hardy**, dirigeant d'Inex.

p. 138 : « *Les Amis de la Terre refusent l'obsolescence programmée* » – Par **Anne-Laure Wittmann**, référente Modes de production et de consommation durables, les Amis de la Terre, France.

p. 154 : « *Comparaison de deux systèmes agricoles : la pampa Argentine et le bassin de la Seine* » – Par **Jean-Marc Meynard**, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra).

p. 169 : « *Les agriculteurs se mobilisent* » – Par **Yves François**, agriculteur élu à la chambre d'agriculture de l'Isère.

p. 172 : « *L'agroécologie est une réponse concrète aux difficultés des agriculteurs intensifs* » – Par **Marie-Monique Robin**, journaliste et réalisatrice.

p. 185 : « *De quels aliments avons-nous vraiment besoin ?* » – Par **Bruno Genty**, président de France Nature Environnement.

p. 198 : « *La halle Pajol, une construction exemplaire* » – Par **Raphaëlle-Laure Perraudin**, architecte.

p. 200 : « *Le recyclage des déchets du BTP est une filière d'avenir* » – Par **Christophe Jozon**, président de la commission recyclage de l'Union nationale des producteurs de granulats.

p. 205 : « *L'agriculture urbaine, un potentiel considérable* » – Par **Antoine Lagneau**, Agir pour l'environnement, Quartiers en transition.

p. 225 : « *Le green deal, ou la mise en place d'une nouvelle régulation économique* » – Par **Alain Lipietz**, ancien directeur de recherche en économie au CNRS et député européen de 1999 à 2009.

p. 232 : « *Les innovations monétaires font partie des nouveaux outils de régulation* » – Par **Wojtek Kalinowski**, Institut Veblen pour les réformes économiques.

p. 240 : « *Retrouver le sens du travail dans le cadre de la reconversion écologique* » – Par **Dominique Méda**, philosophe et sociologue.

p. 244 : « *La crise économique a bon dos!* » – Par **Alain Bougrain-Dubourg**, président de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

Présentation des auteurs, coordinateurs de l'ouvrage

■ Marc Barra, écologue

Écologue diplômé de l'université Paris-Sud-XI (master écologie, biodiversité, évolution), il effectue à Natureparif un travail de prospective sur la transition écologique de l'économie. Il a coordonné plusieurs ouvrages sur ce thème.

■ Laurent Hutinet, économiste et journaliste

Économiste de formation et ancien membre du conseil fédéral des Amis de la Terre France chargé des questions économiques et sociales, il collabore régulièrement avec Natureparif. Il est spécialisé dans les domaines de l'écologie et du dialogue social.

■ Gilles Lecuir, sciences de la communication

Spécialiste de la communication publique, tout particulièrement des collectivités locales, il anime depuis 2010 le pôle forum des acteurs de Natureparif, avec le souci de mener un dialogue fructueux entre acteurs institutionnels, collectivités, entreprises, associations et chercheurs.

Les auteurs remercient **Stéphanie Lux** et **Marjorie Millès** (Natureparif) ainsi que **Bernard Labat** et **Christophe Aubel** (Humanité et biodiversité) pour leur aide à la préparation du colloque de mars 2013 et la relecture de l'ouvrage.

Présentation des intervenants du colloque « Économie et biodiversité »

Ce guide est librement inspiré des travaux du colloque « Économie et biodiversité : produire et consommer dans les limites de la biosphère » des 19 et 20 mars 2013 au Cese, organisé par Natureparif en partenariat avec *Alternatives économiques*, Humanité et biodiversité, l'Institut Veblen et la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et pour l'homme. Les personnes suivantes sont intervenues lors de ce colloque et/ou ont apporté leur concours à ce guide. Qu'elles en soient ici vivement remerciées.

■ Robert Barbault

Professeur émérite à l'université Pierre-et-Marie-Curie et au Muséum national d'histoire naturelle dont il a dirigé le département écologie et gestion de la biodiversité de 2002 à septembre 2012.

Spécialiste de la biodiversité, de sa dynamique et des questions de gestion et de gouvernance que sa conservation soulève, il présidait le Comité français du programme international de l'Unesco sur l'homme et la biosphère (MAB).

Robert Barbault est décédé jeudi 12 décembre 2013. Avec sa disparition, la biodiversité perd l'un de ses plus grands écologues et spécialistes de la dynamique du vivant et de la biologie de la conservation. Il était l'invité et le grand témoin de tous les colloques de Natureparif, dont celui qui inspire ce livre et par lequel nous lui rendons hommage.

■ Geneviève Azam

Économiste, université Toulouse-Le Mirail.

Membre du conseil scientifique d'Attac-France et responsable de la commission écologie et docité. Elle est représentante d'Attac au titre d'ONG dans les négociations internationales sur le climat et au Sommet de Rio+20.

■ Sebastian Winkler

Directeur européen pour le réseau mondial Global Footprint Network. Titulaire d'une licence de l'université de Konstanz (Allemagne) et de l'université de Guelph (Canada), il détient également un master de l'Institut de sciences sociales de La Haye (Pays-Bas) et de l'École

polytechnique de Lausanne (Suisse). De 1997 à 2010, il a travaillé pour l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et pour le Programme des Nations unies pour l'environnement en 1997.

■ **Julien Milanese**

Économiste, maître de conférences à l'université Paul-Sabatier de Toulouse.

Ses recherches portent sur les politiques publiques d'environnement. Il a notamment travaillé sur l'assainissement des eaux usées dans les pays du Sud, la directive européenne sur les produits chimiques (Reach) ou les organismes génétiquement modifiés. Il conduit depuis plusieurs années une réflexion sur les méthodes d'évaluation monétaire de la nature.

■ **Jean-Marc Meynard**

Directeur de recherche à l'Inra. Agronome de formation, ses recherches portent sur la conception de systèmes agricoles innovants (aux niveaux de la parcelle, de l'exploitation agricole ou du paysage) et sur la transition vers l'agroécologie.

Il a été enseignant-chercheur à AgroParisTech de 1980 à 1990. Chercheur à l'Inra depuis cette date, il a été responsable du département interdisciplinaire de recherche « Sciences pour l'action et le développement ». Il est président du Conseil scientifique de l'agriculture biologique depuis sa création en 2008.

■ **Marie-Monique Robin**

Journaliste et réalisatrice, lauréate du prix Albert-Londres (1995).

Elle a réalisé de nombreux documentaires – couronnés par une trentaine de prix internationaux – et reportages tournés en Amérique latine, Afrique, Europe et Asie. Elle est aussi l'auteure de plusieurs ouvrages, dont *Voleurs d'organes* et en coédition avec Arte-Éditions, les best-sellers *Le Monde selon Monsanto* (2008, 2009), *Notre poison quotidien* (2011) et *Les moissons du futur* (2012).

■ **Yves François**

Il est un néorural de troisième génération, installé en groupement agricole d'exploitation en commun (société agricole), avec deux autres associés, dans l'Isère, sur 130 hectares en production de céréales, au bord du Rhône.

Il est élu à la chambre d'agriculture de l'Isère depuis 1989 et il a fondé la première commission Environnement en France. Depuis, il suit les commissions environnement de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture et de la Fédération nationale des exploitants agricoles.

■ **Bruno Genty**

Engagé dans le mouvement associatif dès la fin des années 1970, Bruno Genty s'implique bénévolement depuis 2002 à France nature environnement, fédération de 3 000 associations de protection de la nature et de l'environnement.

D'abord actif au sein du réseau Déchets, il en est devenu administrateur en 2004, puis président en mars 2010. Il n'en est plus le président.

■ **Raphaëlle-Laure Perraudin**

Architecte associée de l'agence JAP (Jourda architectes Paris). Historienne, urbaniste de formation initiale.

Toujours ancrée dans ces parcours croisés, elle exerce également pour le compte d'Eo.cité dans le cadre de missions de conseil en matière de développement durable de la construction.

■ **Christophe Jozon**

Ingénieur diplômé de l'université technologique de Compiègne, il a commencé sa carrière en qualité d'ingénieur environnement chez Alstom, puis il s'est occupé de l'incinération des déchets au sein du groupe Suez.

En 1993, il a rejoint Eurovia (groupe Vinci) où il est aujourd'hui chargé, pour les régions Île-de-France et Normandie, de la branche granulats et, plus particulièrement, des centres de recyclage. Christophe Jozon est président de la commission Recyclage de l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) depuis novembre 2006 ; il est également membre du bureau de l'UNPG.

■ **Bernard Boyeux**

Il a occupé différents postes de direction dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment et de l'industrie avant de se concentrer sur l'usage des bioressources dans la construction.

Il a participé, en 1999, à la création de l'association Constuire en chanvre et en sera vice-président pendant plusieurs années, œuvrant

activement à l'émergence et à la reconnaissance de la filière. En 2011, il pilote la création de Constructions & Bioressources, dont il est aujourd'hui directeur général.

■ Jean Lemaistre

Il est directeur stratégie de Gaz Réseau Distribution France (GrDF). Jean Lemaistre a exercé diverses responsabilités à EDF, Gaz de France et au sein du groupe GDF Suez dans les domaines du transport, de la production puis de la distribution d'électricité et de gaz. Il est ingénieur civil des Ponts et Chaussées.

■ Raphaël Claustre

Il est directeur du Cler (Réseau pour la transition énergétique) depuis 2007, après y avoir été chargé des projets européens pendant quatre ans.

À ce titre, il anime un réseau associatif environnemental de 210 organisations (associations, collectivités, entreprises et organismes de formation) agissant au cœur des territoires pour la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, et représentant près de 10 000 citoyens. Il assure à ce titre le travail de représentation du Cler lors du Débat national sur la transition énergétique. Il est ingénieur en physique de formation. Il a réalisé son mémoire de fin d'études au four solaire de Mont-Louis. Il a travaillé de 2001 à 2003 comme ingénieur contrôle au Cern (laboratoire européen de physique des particules).

■ Emmanuel Delannoy

Expert en développement durable, spécialisé sur les liens entre biodiversité et économie.

Directeur de l'Institut Inspire, association multiacteur œuvrant à la réconciliation de l'économie et de l'écologie, assurant la promotion du biomimétisme, de l'économie circulaire et de fonctionnalité. Il est l'auteur de *L'économie expliquée aux humains*, aux éditions WildProject.

Philippe Frémeaux

Après des études de sciences économiques, de droit public et de science politique, Philippe Frémeaux a mené de front une carrière d'enseignant, de consultant et de journaliste.

Il est aujourd'hui éditorialiste à *Alternatives économiques*, et chroniqueur sur France Culture et France Info. Il est parallèlement délégué

général de l'Institut pour le développement de l'information économique et sociale et président de l'Institut Veblen pour les réformes économiques. Derniers ouvrages parus : *Vingt idées reçues sur les métiers, L'emploi et le travail* (Les Petits Matins, septembre 2012), *La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, (Les Petits Matins, juin 2011), *Transition écologique, mode d'emploi* (en collaboration avec Wojtek Kalinowski et Aurore Lalucq), (Les Petits Matins, janvier 2014).

■ Annelaure Wittmann

Membre du conseil fédéral des Amis de la Terre – France et référente bénévole sur les modes de production et de consommation responsable.

Elle est notamment à l'origine de la campagne « Produits pour la vie » des Amis de la Terre lancée en 2009 et qui a fait connaître en France le concept et les pratiques d'obsolescence programmée. Les Amis de la Terre ont publié en 2012 un nouveau site internet qui présente les impacts sociaux et environnementaux des produits *high tech* (*smartphones*, ordinateurs, etc.) et les alternatives en termes de réparation et de développement des circuits d'occasion.

■ Pascal Hardy

Dirigeant d'iNEX (opérateur d'écologie industrielle), membre de l'Institut de l'économie circulaire.

Ancien directeur international du conseil en environnement d'Intertek, ancien manager de l'équipe développement durable de Cap Gemini Ernst & Young. Intervenant à HEC Executive MBA et Centrale Lyon. Cofondateur des Cafés Philo.

■ Harold Levrel

Il est économiste écologique à l'UMR Amure et à l'unité d'économie maritime de l'Ifremer.

Ses travaux de recherche s'intéressent aux indicateurs d'interactions biodiversité-société, à l'évaluation des services écologiques et aux mesures compensatoires pour la biodiversité.

■ Gilles J. Martin

Juriste, professeur émérite à l'université de Nice-Sophia Antipolis, professeur associé à Sciences-Po Paris et avocat.

Après sa thèse de doctorat, soutenue en 1976 et consacrée au « droit à l'environnement », il poursuit ses travaux de recherche et préside la commission d'élaboration du Code de l'environnement. Gilles J. Martin est l'auteur de nombreuses publications ayant notamment trait à la réparation des préjudices écologiques. Avec Laurent Neyret, il a proposé en 2012 une nomenclature des préjudices environnementaux. En qualité d'avocat, il est notamment le conseil de plusieurs parcs nationaux.

■ Allain Bougrain-Dubourg

Dès son enfance, Allain Bougrain-Dubourg affiche sa passion pour le monde animal en créant un « Club de jeunes amis des animaux » à l'âge de 12 ans.

Au lendemain de ses études, il parcourt la France avec son exposition « Le Pavillon de la nature » qui vise à réhabiliter les « mal-aimés » (reptiles, rapaces, etc.). Jean Rostand l'épaula dans cette démarche. Il devient lauréat de la Fondation de la vocation avant d'entrer à la télévision pour animer et produire, durant près de trente ans, des émissions animalières. De « Terre des bêtes » à « Animalia », il ne cesse d'inviter au « respect du vivant qui nous entoure ». Administrateur du Muséum national d'histoire naturelle, membre du Conseil national du développement durable et du Conseil économique, social et environnemental, il est président de la Ligue pour la protection des oiseaux depuis vingt ans.

■ Joël Houdet

Cofondateur et responsable éditorial et scientifique de Synergiz, Joël Houdet dirige Integrated Sustainability Services, cabinet de conseil en développement durable.

Avec une double formation en écologie et comptabilité, il a antérieurement mis ses compétences au service de la Ligue pour la protection des oiseaux, de l'Agence française de développement, et de l'association Orée. Il a contribué au développement de l'Indicateur d'interdépendance de l'entreprise à la biodiversité (IIEB), testé par des dizaines d'organisations, et a conçu les fondements méthodologiques du bilan Biodiversité.

■ Guillaume Sainteny

Il est maître de conférences à l'École polytechnique où il enseigne le développement durable.

Auteur de plusieurs ouvrages sur l'environnement et le développement durable, il a notamment été directeur d'administration centrale au ministère de l'Environnement, de l'Énergie, des Transports et du Développement durable. Il a récemment présidé le groupe de travail du Centre d'analyse stratégique (CAS) sur « les aides publiques dommageables à la biodiversité ». Son dernier ouvrage publié en 2012 est *Plaidoyer pour l'écofiscalité*, éditions Buchet-Chastel.

■ Wojtek Kalinowski

Sociologue et historien de formation, Wojtek Kalinowski codirige aujourd'hui l'Institut Veblen pour les réformes économiques, où il anime la réflexion sur les outils de la transition sociale et écologique, à la fois sur les politiques publiques et sur le rôle des innovations sociales, notamment monétaires.

Ancien journaliste d'*Alternatives économiques*, il a également travaillé à la République des idées et comme rédacteur en chef de la revue *La Vie des idées*. D'origine polonaise, il a longtemps vécu en Suède avant de s'installer en France en 1998.

■ Jean-Marie Harribey

Professeur agrégé de sciences économiques et sociales, ancien maître de conférences à l'université Bordeaux-IV.

Ancien coprésident d'Attac France et coprésident des Économistes atterrés. Derniers ouvrages : *Raconte-moi la crise* (Le Bord de l'eau, 2009), *La richesse, la valeur et l'inestimable*, *Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste* (Les Liens qui libèrent, 2013).

■ Dominique Méda

Elle est ancienne élève de l'École normale supérieure (ENS) et de l'École nationale d'administration (ENA) et agrégée de philosophie. Actuellement professeur d'université à Paris-Dauphine et titulaire de la chaire « Reconversion écologique, travail, emploi, politiques sociales » au Collège d'études mondiales.

■ Alain Lipietz

Né en 1947, il a été ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur de recherche au CNRS en économie et député européen (Verts) de 1999 à 2009.

Il est l'auteur de nombreux livres d'écologie et d'économie, a assuré la synthèse d'un rapport à l'Unesco pour le Sommet de la Terre de Rio, et présenté plusieurs rapports aux congrès de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

■ Jacques Weber

Économiste et anthropologue, ancien directeur de recherche du Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement).

Il a mené et dirigé des recherches dans de nombreux pays tropicaux et en Europe. Son domaine d'intérêt principal concerne les interactions entre dynamique sociale et dynamique naturelle, en théorie et en pratique, dans le domaine de la biodiversité, du changement global et des ressources renouvelables. Il enseignait également à l'Ehess (École des hautes études en sciences sociales).

Jacques Weber est décédé le 6 mars 2014. Personnalité attachante et toujours à l'écoute, sa disparition laisse un vide immense. En tant qu'économiste, il a fait du respect du vivant et de la biodiversité le combat de sa vie. Avec Robert Barbault, disparu en décembre 2013, ils avaient signé un livre aussi pédagogique que passionnant La vie, quelle entreprise !, croisant leurs idées visionnaires pour réconcilier les humains avec le monde du vivant.

Les partenaires

■ Natureparif

Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, Natureparif a été créée en 2008 à l'initiative de la Région Île-de-France, soutenue par l'État. Association de loi 1901, elle regroupe également au sein de collèges distincts, disposant chacun d'un nombre égal de voix, les collectivités locales, les associations de protection de l'environnement, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les chambres consulaires et les fédérations, et les entreprises publiques et privées.

Plus d'informations : www.natureparif.fr

■ Humanité et biodiversité

Humanité et biodiversité est une association nationale, reconnue d'utilité publique et agréée au titre de la protection de la nature par le ministère de l'Environnement. Héritière de la Ligue Roc, en ayant adopté en 2012 le nom Humanité et biodiversité, elle affirme avec force son engagement vers une prise en compte plus large et plus complète des liens qui unissent l'humanité à l'ensemble du vivant dans une communauté de destin. Humanité et biodiversité est force de propositions pour influencer sur les décideurs politiques et économiques, assure une veille juridique pour améliorer et faire respecter la réglementation et mène des actions de sensibilisation pour tous les publics.

Avec ses adhérents, Humanité et biodiversité crée un réseau d'espaces favorables à la faune et à la flore, les Oasis Nature. Enfin, Humanité et biodiversité déploie un plan d'action qui a été reconnu au titre de la Stratégie nationale pour la biodiversité. La coorganisation de ce colloque en est l'une des actions, un volet complet étant consacré aux acteurs économiques.

Plus d'informations : www.humanite-biodiversite.fr

■ La Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme

Créée en 1990, la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme s'est donné pour mission de contribuer à une métamorphose de nos sociétés par le changement des comportements individuels et collectifs. Cette métamorphose a pour but d'assurer la préservation

du patrimoine naturel commun, le partage équitable des ressources, la solidarité et le respect de la diversité sous toutes ses formes.

Reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, la Fondation est une ONG environnementale représentative. À ce titre, elle siège dans plusieurs organismes consultatifs tels le Conseil économique social et environnemental ou le Comité national du développement durable et du Grenelle de l'environnement. **Le think tank de la Fondation Nicolas Hulot** part du postulat que les défis et enjeux écologiques ne doivent plus être traités de manière cloisonnée. Son ambition est de participer à la transition de l'ensemble des domaines de la société vers plus de durabilité et d'équité.

Pour ce faire, le think tank de la Fondation élabore des propositions en lien avec son conseil scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaire et de haut niveau. Elles sont mises en débat à travers ses publications et diverses formes d'événements intellectuels et médiatiques. Les équipes de la Fondation les portent, ensuite, auprès des décideurs politiques et économiques.

Plus d'informations : www.fondation-nicolas-hulot.org

■ L'Institut Veblen pour les réformes économiques

L'Institut Veblen anime la réflexion sur la transformation sociale et écologique, élaborant et diffusant des propositions de réforme pour une économie plus soutenable. Transdisciplinaire et situé au croisement du monde de la recherche et de la société civile, il travaille avec des experts, des praticiens, des responsables associatifs et politiques.

Plus d'informations : www.veblen-institute.org

■ Alternatives économiques

Alternatives économiques est un magazine mensuel qui s'intéresse à l'économie comme enjeu collectif et social. Diffusé à plus de cent mille exemplaires chaque mois, il est édité par une société coopérative et participative (Scop) contrôlée par l'ensemble des salariés et par les lecteurs du magazine, réunis en association. La Scop Alternatives économiques édite également le trimestriel *Alternatives internationales*, la revue *L'Économie politique* et de nombreux hors-série poche.

Plus d'informations : www.alternatives-economiques.fr

Orientation bibliographique

Azam Geneviève, *Le temps du monde fini*, Les liens qui libèrent, 2010.

Barbault Robert et Weber Jacques, *La vie, quelle entreprise !*, Seuil, 2010.

Billard Martine, *Instaurer une planification écologique*, rapport n° 2096, Assemblée nationale, 2009.

Bontems Philippe, Rotillon Gilles, *Économie de l'environnement*, La Découverte, 2007.

Delanoy Emmanuel, *L'économie expliquée aux humains*, Wildproject, 2011.

Erkman Suren, *Vers une écologie industrielle*, Charles Léopold Mayer, 1998.

Frémeaux Philippe, Wojtek Kalinowski et Aurore Lalucq, *Transition écologique, mode d'emploi*, Les Petits Matins, 2014.

Gadrey Jean, *Adieu à la croissance, Alternatives économiques* et Les Petits Matins, 2010.

Gadrey Jean et Jany-Catrice Florence, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, La Découverte, 2012.

Galbraith John Kenneth, *La république des satisfaits*, Seuil, 1993.

Harribey Jean-Marie, *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Les Liens qui libèrent, 2013.

Houdet Joël, *Le bilan biodiversité*, Natureparif et Victoires Éditions, 2012.

Levrel Harold, *Quels indicateurs pour la gestion de la biodiversité ?*, IFB, 2007.

Lipietz Alain, *Green Deal*, La Découverte, 2012.

Méda Dominique, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Aubier, 1999, rééd. Champs-Flammarion.

Méda Dominique, *La Mystique de la croissance, Comment s'en libérer*, Flammarion, 2013.

Méda Dominique et Vendramin Patricia, *Réinventer le travail*, PUF, 2013.

- Passet René, *L'économique et le vivant*, Payot, 1979.
- Robin Marie Monique, *Les moissons du futur*, La Découverte, Arte Éditions, 2012.
- Sainteny Guillaume, *Plaidoyer pour l'écofiscalité*, Buchet-Chastel, 2012.
- Vallée Anne, *Économie de l'environnement*, Seuil, 2002.
- Vivien Franck-Dominique, *Économie et écologie*, La Découverte, 1994.
- Weber Jacques, *Le marché peut-il sauver la biodiversité qu'il détruit ?*, in P.H. Gouyon et H. Leriche, *Aux origines de l'environnement*, Fayard, 2010.

Ouvrages collectifs :

Sous la direction de :

- Clergeau Philippe et Blanc Nathalie, *Trames vertes urbaines*, Le moniteur, 2013.
- Harribey Jean-Marie et Löwy Michel, *Capital contre nature*, PUF, 2003.
- Martin Gilles J. et Parange Béatrice, *La régulation environnementale*, LGDJ, 2012.
- Touffut Jean-Philippe, *Changement de climat, changement d'économie*, Albin Michel, 2010.

Autres :

- Biodiversité et économie*, Humanité et biodiversité et Fondation Nicolas Hulot, 2012.
- Entreprises, relevez le défi de la biodiversité*, Natureparif et Victoires Éditions, 2011.
- L'économie verte en trente leçons* in *Alternatives économiques*, 2013.
- La nature n'a pas de prix*, Association Attac, Les liens qui libèrent, 2012.
- La richesse autrement* in *Alternatives économiques*, 2011.
- Les économistes peuvent-ils sauver la planète ?*, *Regards croisés sur l'économie* n° 6, 2009.
- Peut-on faire l'économie de l'environnement*, Apogée, 2006.

Crédits illustrations :**Ouvertures de chapitres :**

© Catherine Beaunez - www.catherinebeaunez.net

Photos portraits des "paroles d'acteurs" :

© Jessica David

Tous les autres crédits sont mentionnés sur les illustrations
(photos, graphiques...)

Directrice de la publication :

Julie Collombat Dubois (Natureparif)

Auteurs : Marc Barra, Laurent Hutinet et Gilles Lecuir

Réalisation : Victoires Éditions

Conception graphique :

Véronique Marmont - Laurence Touati

Couverture et dessins

Catherine Beaunez

©Natureparif 2014

Tous droits réservés ©Victoires Éditions 2014

ISBN : 978-2-35113-220-3

Natureparif

Économie et biodiversité :

produire et consommer dans les limites de la biosphère

Point de vente :

Victoires Éditions, 38, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris

Tél. : 01 53 45 89 00 - Fax : 01 56 45 91 89

vente@victoires-editions.fr

www.victoires-editions.fr

Impression : Corlet
14110 Condé-sur-Noireau
Imprimerie Imprim'Vert, certifiée PEFC
N° d'imprimeur : 164882

Imprimé sur du Cocoon offset 100 % recyclé,
certifié FSC des Papeteries Arjowiggins

Achévé d'imprimer en juin 2014

Dépot légal : juin 2014
ISBN : 978-2-35113-220-3

Victoires Éditions, Charles-Henry Dubail
38, rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris - France
RCS PARIS B 342 731 247
www.victoires-editions.fr



Ce logo mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, tout particulièrement dans le domaine des livres professionnels et techniques, le développement massif du photocopillage. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie.

CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75600 Paris
Tél.: 01 44 07 47 70 • Fax: 01 46 34 67 19

